



Fédération nationale
Association reconnue d'utilité publique

M. le président de la République
Palais de l'Élysée
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Bobigny, le 29 janvier 2021

Lettre ouverte au président de la République

Monsieur le président de la République,

A travers ses 8 000 associations locales, implantées dans 90 départements, Générations Mouvement (ex- Aînés Ruraux), Mouvement basé essentiellement sur le bénévolat, anime les territoires depuis près d'un demi-siècle et lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie, notamment en milieu rural. 600 000 adhérents retraités (74 ans de moyenne d'âge) conservent et entretiennent ainsi une vie sociale et relationnelle indispensable au « bien vieillir ».

La crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et les mesures gouvernementales qui en ont découlé, ont contraint nos associations locales à suspendre l'essentiel de leurs activités. Au cours de cette période, nos 50 000 bénévoles de terrain ont en effet scrupuleusement respecté les mesures barrières et les décisions administratives et se sont adaptés chaque fois que nécessaire à leurs évolutions.

Aujourd'hui, nous sommes inquiets. Inquiets pour nos adhérents qui parfois seuls, se sentent vulnérables et dont la vie sociale a été largement réduite depuis près d'un an. Seront-ils enclins à reprendre une activité, d'autant plus si leur isolement devait encore se prolonger ? Ou décideront-ils de rester en retrait, avec des conséquences lourdes à prévoir à court terme sur leur santé physique et mentale ?

Inquiets pour nos associations qui, avec le prolongement des restrictions et une visibilité réduite sur l'avenir, sont mises en sommeil, voire dissoutes. En cette période de renouvellement des cotisations, nous déplorons déjà quelques 30 % d'adhésions en moins au niveau national, et jusqu'à 50 % dans certains départements. Après une année difficile, le maintien des restrictions imposées aux associations constituerait une sérieuse menace pour l'équilibre de notre Mouvement, avec des conséquences sur l'emploi de salariés, leur maintien comme leur renouvellement.

Inquiets enfin pour le monde rural dont notre Mouvement est issu. L'arrêt de nos activités associatives impacte quantité de commerçants locaux (traiteurs, restaurateurs, épiceries, etc.), de petites entreprises (autocaristes, organisateurs de spectacles, bowlings, etc.) et d'auto-entrepreneurs (moniteurs de gym, formateur d'initiation à l'informatique, etc.) que nous contribuons à faire vivre tout au long de l'année. Les dispositifs d'accompagnement mis en place par le Gouvernement seront-ils suffisants à sauvegarder ces activités et ces emplois vitaux pour le monde rural ?

Au vu de ces constats, et conscients que la vaccination est à ce jour la meilleure voie pour sortir progressivement de cet épisode sanitaire et reprendre nos activités, notre Mouvement associatif, reconnu d'utilité publique et agréé pour représenter les usagers du système de santé dans les hôpitaux, a récemment publié un communiqué invitant chacun de ses adhérents à se faire vacciner contre le virus.

Nous formulons cependant trois souhaits :

- 1- que la priorité d'accès aux vaccins soit maintenue pour les personnes âgées de 75 ans et plus, tant que celles qui le souhaitent n'auront pas encore été vaccinées. Dans cette approche, les spécificités du milieu rural doivent être particulièrement prises en compte, notamment en termes de déplacement, et échapper à toute logique de chiffre,

- 2- que puisse être organisé, y compris avec l'appui des associations de proximité, le recensement des personnes isolées éligibles à la vaccination, l'aide à la prise de rendez-vous avec le centre de vaccination pour ces mêmes personnes et leurs déplacements vers ce centre,
- 3- que le secteur associatif, comme les autres secteurs impactés par la crise, puisse disposer d'informations qui lui permettent de s'organiser malgré tout. A cet égard, il est surprenant de constater que le site d'information dédié au covid-19 mis en place par le Gouvernement n'aborde jamais la vie associative du quotidien qui intéresse pourtant 1,3 million d'associations et 16 millions de bénévoles engagés, le plus souvent, dans l'intérêt collectif.

Enfin, nous pensons qu'une mesure de déduction fiscale des cotisations versées aux associations en 2021 permettrait de limiter l'impact majeur de la crise sanitaire sur la participation des citoyens à ces associations.

Dans l'espoir que cette lettre ouverte retienne votre attention, je vous prie d'agréer, Monsieur le président de la République, l'expression de ma plus respectueuse considération.



Henri Lemoine,
président de Générations Mouvement